



## TOUJOURS LE POUVOIR D'ACHAT AU CŒUR DES DISCUSSIONS AVEC LE MINISTRE KASBARIAN

Dans le cadre d'une réunion bilatérale, une délégation de la **FA-FP** a été reçue par Guillaume Kasbarian, ministre de la Fonction publique, de la simplification et de la transformation de l'action publique, le 3 octobre dernier.

Les représentants des trois versants de la **FA-FP**, sous l'égide de son président Pascal Kessler, ont abordé les préoccupations des agents publics.

Sébastien Jansem, vice-président de la **FA-FPT**, portait les revendications pour la fonction publique territoriale.

Il est revenu sur les points suivants : le pouvoir d'achat, les carrières, les rémunérations, la valeur du point d'indice et les conséquences de l'annonce de l'augmentation du SMIC de 2% au 1<sup>er</sup> novembre prochain, l'attractivité de la FPT, la protection sociale complémentaire au travers de la transposition de l'accord national du 11 juillet 2023, l'indemnité de résidence, le supplément familial, des problèmes de concurrence et de comparabilité entre versants de la fonction publique sur certains secteurs d'activité tels que les EHPAD et globalement l'ensemble des métiers en lien avec le « grand âge », le rejet de la réforme des retraites et la pénibilité au travers la création du Fonds de prévention de l'usure professionnelle... Aucun sujet n'a été laissé de côté, pas même le parcours professionnel des représentants syndicaux.

Il a également de nouveau affirmé l'opposition de la **FA-FPT** au projet de loi « Efficacité de la Fonction publique » du précédent ministre, M. Guerini.

Si le ministre semble être à l'écoute, la **FA-FPT** attend bien plus que l'écoute. Elle attend maintenant des actes et des mesures immédiates. Le ministre n'était pas en mesure d'apporter des réponses immédiates. Il devrait, à travers l'agenda social pour la fonction publique transmis à la fin de la semaine prochaine, faire connaître les orientations politiques de ce gouvernement.

Paris le 3 octobre 2024

Contact :

Sébastien Jansem – 06.09.96.38.81